

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION FONDS LEADER-CRÉATION D'UN TIERS LIEU

RAPPORTEUR: Christian GUIHERMET

EXPOSÉ

Le 13 janvier dernier, la commune a présenté au comité de programmation du Groupe d'action locale Garrigues et costières de Nîmes notre projet de tiers lieu. Celui-ci a obtenu la note de 18/20 (note minimale de sélection 14/20).

Le projet peut ainsi prétendre au soutien de l'Europe. Dans le cadre du programme Leader. Pour cela, Il convient d'effectuer la demande de subventions, portant uniquement sur les travaux, évalués ainsi :

Dépenses	Montant HT	%	
Etudes	8 625,00 €	8,21%	
Travaux	91 375,00 €	87,02%	
Divers et imprévus	5 000,00 €	4,76%	
Total	105 000,00 €	100,00%	

		%		
Financeurs	Montant HT	opération	% travaux	Commentaires
Commune	25 106,00 €	23,91%		
CANM	25 106,00 €	23,91%		
Région Occitanie	9 100,00 €	8,67%		Montant attribué
LEADER	45 688,00 €	43,51%	50,00%	Assiette de subvention uniquement sur les travaux
Total	105 000,00 €	100,00%		

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales, Considérant l'avis émis par le pré conseil le 15 Mars 2022,

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE VALIDER** le plan de financement,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.